

## **ACCÈS AUX MÉDICAMENTS FOIRE AUX QUESTIONS**

- Q:** Pourquoi le Canada a-t-il besoin de normes nationales exhaustives et fondées sur les faits visant l'assurance-médicaments?
- R:** Les Canadiens sont présentement confrontés à des iniquités en ce qui concerne l'accès aux médicaments d'une région, d'un contexte de soins et d'un état de santé à l'autre. L'établissement de normes nationales exhaustives et fondées sur les faits visant l'assurance-médicaments assurera à tous les Canadiens un accès équitable à l'indemnisation de leurs médicaments d'ordonnance, ainsi que des décisions fondées sur des données probantes, sur leurs choix personnels et sur leurs besoins plutôt que sur les frais à déboursier.
- Q:** Pourquoi établir un groupe consultatif?
- R:** L'ancien gouvernement a dissous le Conseil canadien de la santé, lequel jouait un rôle important dans la surveillance et l'évaluation de l'accord sur la santé. En l'absence du Conseil ou d'entité semblable, le gouvernement fédéral doit se doter d'une tribune pour entendre la voix des Canadiens et d'un vaste éventail d'intervenants en ce qui concerne d'importantes questions de santé.
- Q:** Quel serait le mandat du groupe consultatif?
- A:** Le groupe consultatif aurait pour mandat de mener une vaste consultation auprès d'un large éventail d'intervenants, en vue d'élaborer des normes nationales exhaustives et fondées sur les faits visant l'assurance-médicaments au Canada. Une fois cette consultation terminée et les normes établies, le groupe consultatif sera bien placé pour recommander le meilleur modèle possible pour la mise en œuvre des normes.
- Q:** Combien coûterait ce groupe consultatif?
- R:** Nous recommandons la constitution d'un groupe consultatif qui serait établi selon le modèle utilisé pour la formation du Groupe consultatif sur l'innovation des soins de santé, dont les coûts se sont chiffrés à environ 750 000 à 1 000 000 \$.
- Q:** Pourquoi parle-t-on de normes nationales *exhaustives*?
- R:** Les membres de la Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé (CCOBS) souhaitent l'établissement de normes qui corrigeront les iniquités entourant les régimes d'assurance-médicaments et qui fourniront aux Canadiens des options plus variées en leur permettant enfin de choisir leurs pharmacothérapies en fonction de leurs besoins et de faits probants.

**Q:** La CCOBS réalise-t-elle qu'un comité permanent de la santé fédéral s'apprête à mener une étude sur l'assurance-médicaments?

**R:** Oui, la CCOBS est ravie que le gouvernement du Canada accorde une telle importance à cette question. Elle a d'ailleurs offert de présenter un témoignage aux membres du comité permanent de la santé, et est impatiente de faire connaître ses préoccupations et recommandations dans le cadre de cette étude.

**Q:** A-t-on considéré l'idée d'inclure les normes visant l'assurance-médicaments dans la *Loi canadienne sur la santé*?

**R:** La CCOBS est d'avis que, une fois les nouvelles normes nationales établies, la *Loi canadienne sur la santé* devra être élargie afin d'y inclure des dispositions sur l'accès équitable aux médicaments d'ordonnance dans toutes les régions du pays et tous les contextes de soins, et pour tous les états de santé.

**Q:** Pourquoi la CCOBS et ses membres devraient-ils participer aux discussions sur l'accès aux médicaments?

**R:** Les membres de la CCOBS représentent la majorité des Canadiens aux prises avec un problème de santé, et sont ainsi bien placés pour cerner les lacunes des régimes d'assurance-médicaments, pour décrire les enjeux concrets concernant l'accès et les iniquités, pour fournir des données sur les résultats de santé, et pour proposer des solutions constructives et novatrices.

**Q:** Pourquoi la CCOBS revendique-t-elle le partage des coûts liés aux normes nationales fondées sur les faits visant l'assurance-médicaments?

**R:** La CCOBS recommande que les normes nationales soient financées en partie par le gouvernement du Canada parce qu'elle est d'avis que le fédéral doit jouer un rôle de leadership et assumer une partie de la responsabilité, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, de la santé et du mieux-être de tous les Canadiens.

**Q:** Où se situe le Canada par rapport aux autres pays de l'OCDE en ce qui concerne l'accès aux médicaments?

**R:** Dans un palmarès de 2015 des 18 pays de l'OCDE affichant le PIB le plus élevé par habitant, le Canada s'est classé au 17<sup>e</sup> rang au chapitre de l'accès aux médicaments. De 2009 à 2013, 130 nouvelles pharmacothérapies ont été introduites au Canada, mais seulement 23 % des nouveaux médicaments étaient remboursés.<sup>1</sup>

**Q:** La CCOBS endosse-t-elle l'établissement d'une liste de médicaments nationale?

**R:** La CCOBS pourrait considérer l'adoption d'une liste nationale, mais elle ne revendique pas spécifiquement cette solution. Le Canada compte présentement 46 régimes publics complexes et variés ainsi que de nombreux modèles de régimes privés. La CCOBS milite ainsi pour que le gouvernement du Canada fasse montre de leadership et qu'il comble les lacunes dans la couverture des frais de médicaments en nommant un groupe d'experts qui pourra recommander les meilleures solutions.

**Q:** La CCOBS appuierait-elle un modèle « premier dollar »?

**R:** La CCOBS croit que le groupe consultatif sera le mieux placé pour déterminer le modèle national le plus efficace et efficient qui pourra assurer qu'aucun Canadien ne devra renoncer à un traitement pharmacologique en raison de son coût ou d'un accès inadéquat.

<sup>1</sup> L'accès aux nouveaux médicaments dans les régimes publics d'assurance médicaments : au Canada et dans des pays comparables rapport annuel 2015, Consulté : [innovativemedicines.ca/wp-content/uploads/2015/06/20150513\\_AccessToMedicinesReport\\_LowRes\\_FR\\_Final.pdf](http://innovativemedicines.ca/wp-content/uploads/2015/06/20150513_AccessToMedicinesReport_LowRes_FR_Final.pdf)

**Q:** Combien de personnes n'ont présentement pas d'assurance-médicaments au Canada?

**R:** Selon un récent sondage, 38 % des Canadiens n'ont pas d'assurance-santé collective, 73 % n'ont pas de régime d'assurance-médicaments individuel, et 20 % n'ont ni assurance, ni argent de côté en cas de dépenses imprévues pour des médicaments<sup>2</sup>.

**Q:** Les membres de la CCOBS sont-ils d'accord avec le virage des soins vers la collectivité plutôt qu'à l'hôpital?

**R:** Oui, la CCOBS appuie ce virage des ressources vers le contexte communautaire qui non seulement est moins coûteux pour le système de santé mais qui améliore aussi la qualité de vie de la population. La CCOBS croit que, étant donné ce nouveau modèle, il importe plus que jamais d'offrir à tous les Canadiens un accès équitable aux médicaments d'ordonnance, quel que soit l'endroit où ils se font soigner. C'est ainsi que l'on permettra aux gens de traiter leur état de santé dans la collectivité, là même où ils vivent.

**Q:** Que peut-on faire pour soutenir ce projet?

**R:** La CCOBS souhaite que tous les membres du Parlement appuient la formation d'un groupe consultatif pour se pencher sur la question de l'accès aux médicaments d'ordonnance au sein du système de soins de santé et établir des normes nationales en la matière, normes qui assureront que tous les Canadiens sont indemnisés de façon équitable pour leurs pharmacothérapies, et que celles-ci seront déterminées en fonction de données probantes et des besoins et préférences des patients, le tout à bon prix.

**Q:** Comment les recommandations affecteront-elles les pénuries de médicaments?

**R:** La CCOBS recommande que les pénuries de médicaments ainsi que les autres obstacles qui nuisent à l'accès aux pharmacothérapies fassent partie des questions qu'examinera le groupe consultatif.

**Q:** Comment les médicaments sont-ils approuvés au Canada?

**R:** La CCOBS présente un survol complet de la façon dont les médicaments sont approuvés au Canada dans *Le guide santé pratique*, lequel a été conçu pour aider les patients, les aidants, les amis et les familles à mieux comprendre comment naviguer dans le système de soins de santé canadien. La CCOBS est d'avis que la voix des patients devrait être entendue au moment d'évaluer de nouveaux médicaments. Les membres de la CCOBS peuvent servir de vecteurs aux divers ordres de gouvernement pour établir un lien avec les Canadiens et obtenir leur précieuse rétroaction pour l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation continue et l'amélioration constante des politiques et réformes en matière d'accès aux médicaments.

**Q:** Comment la CCOBS perçoit-elle la participation du gouvernement du Canada aux travaux de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique?

**R:** La CCOBS salue le gouvernement fédéral qui a récemment annoncé qu'il entend travailler, avec les provinces et territoires, à accroître le pouvoir de négociation des payeurs publics au Canada. Par le truchement de négociations communes, le Canada pourrait être en mesure de réduire les coûts du système de santé, d'améliorer l'accès aux médicaments et de rehausser les résultats de santé de tous les Canadiens.

---

<sup>2</sup> Indice 2013, Financière Sun Life, Consulté: [www.cdn.sunlife.com/static/ca/Learn%20and%20Plan/Market%20insights/Canadian%20Health%20index/Canadian\\_Health\\_Index\\_2013\\_fr.pdf](http://www.cdn.sunlife.com/static/ca/Learn%20and%20Plan/Market%20insights/Canadian%20Health%20index/Canadian_Health_Index_2013_fr.pdf)